

PROCÈS-VERBAL DU CHSCT DU 07 SEPTEMBRE 2018

Une séance plénière du CHSCT s'est tenue, le vendredi 07 septembre 2018 à 9h15, dans les locaux de la Direction Départementale des Finances publiques de Tours sous la présidence de Monsieur Jacques BAZARD.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 05 juin 2018 ;
- 2 – Actualité de l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) ;
- 3 – Actualité du médecin de prévention ;
- 4 – Adaptation des structures et du réseau (ASR) :
Trésorerie de Neuillé-Pont-Pierre (NPP) : transfert de la mission recouvrement de l'impôt vers le SIP de Tours Nord-Ouest et regroupement de la gestion administrative des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
Création du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)
- 5 – Évolution du projet de la banque d'orientation de l'accueil de Tours Champ-Girault ;
- 6 – Suivi des fiches du registre dématérialisé CHSCT ;
- 7 – Crédits alloués et actions inscrites au budget CHSCT 2018 ;
- 8 – Questions diverses :
Mise en place du télétravail pour un agent de la Trésorerie de Tours Ville et Métropole (TVM).

Membres représentant l'administration :

Mr BAZARD, D.D.F.I.P. et Président
Mr ROUSSEAU, Directeur du Pôle Pilotage et Ressources
Mr RAIMBAULT, Directeur du Pôle Gestion Fiscale
Mme BOUTIER, Adjointe au Directeur du Pôle Pilotage et Ressources
Mme MERCIER, Responsable Division budget, immobilier et logistique

Membres représentant le personnel :

Titulaires

Mme MANDEREAU pour la C.G.T. Finances Publiques
Mme TILLET et Mme CLAURE pour SOLIDAIRES Finances Publiques

Suppléants

M. BONNEAU pour SOLIDAIRES Finances Publiques
M. BREGEGERE pour F.O. Finances Publiques.

Personnes qualifiées présentes :

Mr. BRISSON, Assistant de prévention (AP)
M. METTAY Secrétaire animateur (SA)
Mr BOCQUILLON, Inspecteur santé sécurité au travail.

Le Président commence par une présentation succincte de Mme Boutier déjà faite lors du GT.

Il confirme l'absence renouvelée de Mme HAEFFLIN Marie-Eve assistante de service social.

Il conclut en informant de la prise de fonctions du nouveau médecin de prévention Mme BIZOUARNE, par ailleurs présente lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants jeudi 06 septembre 2018.

Le quorum étant atteint, et en l'absence de déclaration liminaire, il ouvre la séance.

Il enchaîne sur un point d'actualité suite à la visite lundi matin du Ministre de l'Action et des Comptes publics M. Gérard Darmanin à Amboise et du Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics M. Olivier Dussopt mardi matin à Vaillant.

Les organisations syndicales ont demandé ce jour une audience auprès du Ministre qui a été transmise au cabinet ministériel.

La réponse faite est une audience avec un conseiller dans les deux cas.

ODJ n°1 Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 05 juin 2018

Le procès-verbal de la séance plénière du 05 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

ODJ n°2 Actualité de l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST)

Il informe qu'il n'a pas encore transmis ses différents rapports mais qu'il peut apporter des éléments de réponse aux questions qui lui ont été soumises :

Service courrier du CGR : suite à la mention sur le DUERP et sa visite du site cet été, il a constaté que la table de travail était effectivement trop basse par rapport aux casiers et pour un travail en position debout.

Plutôt que de surélever la table, ce qui générerait un nouveau RPS pour les casiers trop haut, il préconise une estrade d'environ 15-20 cm et la condamnation matérielle de la rangée de casiers la plus haute.

La numérisation des courriers ne suffit pas à compenser ce risque, car le service pratique l'archivage et non l'ensilage.

Escalier des archives au sous-sol Béranger : la rampe métallique n'est pas du tout satisfaisante et source d'accidents, il conviendrait d'acquérir un chariot trois roues avec assistance électrique.

Concernant son actualité, après Sorigny et Tours-Habitat, il a transmis son rapport suite à la visite de l'ESI la semaine dernière.

L'AP confirme que les membres du CHSCT n'en ont pas encore été destinataires.

A Sorigny, les soucis concernent toujours la fissure du mur en façade et les problèmes de température dues au nombre de surfaces vitrées.

À Tours Habitat, c'est la configuration des locaux exigus et mal agencés.

La Direction rétorque que la question ne se pose plus, car la trésorerie devrait fermer au 31 décembre 2019.

L'ISST a une réunion les 10 et 11 septembre 2018 sur le dossier amiante : il convient de prévoir pour la prochaine plénière une présentation d'environ 45 minutes pour le nouveau guide.

Enfin, il confirme que les formations des nouveaux membres des CHSCT sont retardées et vu les élections de fin d'année, elles ne devraient avoir lieu que début 2019.

ODJ n°3 Actualité du médecin de prévention

S/O

ODJ n°4 Création SDIF

La Direction fait une présentation rapide de la démarche ayant conduit à la création du SDIF.

Trois contraintes fortes :

- _ future révision des valeurs locatives des locaux des particuliers
- _ exigence de la qualité des bases fiscales, demandes récurrentes des collectivités locales (COLLOC) mais qui nécessitent des travaux de grande ampleur ;
- _ l'abondement des logiciels de gestion des droits au sol des COLLOC : besoin d'une démarche proactive à l'égard des COLLOC.

Par ailleurs, les locaux du département ne sont pas adaptés :

- _ Chinon : un CDIF dont le responsable est celui du SIP
- _ Loches : mission foncière intégrée au sein du SIP
- _ Amboise : pas de CDIF, mission assurée par CDIF Tours.

Ainsi, le nouveau SDIF intégrera le CDIF de Tours, les structures évoquées supra, et les pôles PTGC et PELP.

Concomitamment, sera créé le Pôle d'Évaluation des Locaux des Habitations.

C'est aussi une opportunité de faire évoluer les méthodes de travail :

_ 23000 anomalies sur le département, le logiciel informatique permettra d'intégrer 1000 éléments par heure (cf GT du 30 août 2018).

- _ base cadastrale de 1970 ;
- _ une informatique de 1983-1985.

Cette démarche est accompagnée par un nouvel outil mis en place REPONSE MAJIC, dont présentation a été faite lors du GT.

Il sera à la disposition des agents du SDIF et des agents d'accueil sur les différents sites.

Suite à la réception des usagers, ce ne sera plus une démarche d'historisation du dossier (qui a déclaré quoi et quand) mais une démarche contemporaine de vérification et de déclaration. (voici vos bases d'imposition : vous n'êtes pas d'accord faites une nouvelle déclaration)

Par ailleurs, la numérisation des déclarations permettra d'éviter les contraintes liées à l'archivage (ensilage privilégié) et permettra aux agents une consultation rapide des documents.(lien prévu dans REPONSE MAJIC)

Ainsi cet outil constituera un fonds documentaire : le document à destination de l'utilisateur mentionne ses bases d'imposition.

Pour les accueils des sites extérieurs si la réponse ne satisfait pas l'utilisateur, alors le dossier est « compliqué ». L'utilisateur est renvoyé vers Tours.

La Direction informe qu'un comité de pilotage mensuel sera assuré jusqu'à fin de l'année 2018.

Les travaux d'intégration se feront progressivement pour ne pas générer un encombrement des retours.

Comme évoqué en GT, les priorités se feront sur la base du taux d'anomalies rapporté au nombre des locaux, par commune.

Concernant le rapatriement des archives, la consultation du bureau de contrôle proposait un carottage du local concerné à Vaillant pour estimer la capacité des sols à soutenir l'arrivée d'environ 23 armoires.

Mais le carottage lui-même était source de désordres sur la structure du bâtiment.

Donc il a été décidé de ne pas le réaliser et en conséquence de ne pas déménager les archives.

Concernant les mutations, une CAP aura lieu si les agents des sites extérieurs suivent la mission sur Tours.

Sur Loches, la priorité concerne tous les agents du site car aucun agent n'était identifié sur la mission foncière.

Cependant, à ce jour aucun agent ne demandant sa mutation, il sera demandé au poste de conserver la mission jusqu'au prochain mouvement de mutations.

La Direction précise que les services RH vont rencontrer les agents de tous les sites d'ici fin octobre pour les consulter et recueillir leurs souhaits. Des courriers individualisés leur présenteront explicitement les conséquences de leur choix.

VOTE :

CGT 1 voix contre

SOLIDAIRES 2 voix contre

FO 1 abstention

ODJ n°4 (suite) Regroupement des EHPAD et ASR NPP

La Direction fait une présentation rapide de la fiche déjà examinée en GT.

FO est informé qu'un report du transfert de l'EHPAD de la Bourdaisière serait envisagé.

La Direction confirme que la directrice de l'EHPAD, interpellée par ce second changement de comptable en deux ans, s'est mobilisée.

Après consultation du Chef de poste de Vouvray, la Direction a acté le report pour un an.

VOTE : 5 voix contre

FO motive son vote par ce second changement de comptable en deux ans, l'éloignement des usagers du service public et la multiplication des déplacements du comptable pour assister aux différents conseils d'administration.

La Direction répond en prônant la spécialisation du poste, qui permet en outre de renforcer cette petite structure.

ODJ n°5 ÉVOLUTION DU PROJET DE LA BANQUE D'ACCUEIL DE CHAMP-GIRAULT

La Direction demande si les membres ont des observations depuis le GT.

L'enquête de volumétrie des appels au standard continue sur septembre 2018.

La Direction indique qu'au vu des résultats de cette étude, l'installation envisagée du poste de travail du standard pourra être reconsidérée.

ODJ n°6 SUIVI DES FICHES DU REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ CHSCT

Depuis le GT, trois nouvelles fiches sont à examiner :

les fiches n° 283 à 285 concernent des fauteuils pour le SIE-TSE et la DPP.

L'AP demande donc à renouveler le stock de fauteuils, point déjà évoqué lors du GT et examiné à l'ordre du jour n°7 ci-dessous.

ODJ n°7 BUDGET et ACTIONS CHSCT

Le SA informe que si les actions présentées ce jour sont votées par les membres, alors le budget sera de 17 600,00 euros.

Les actions votées ce jour par les membres sont :

Exercices d'évacuation pour 3204.00 euros

Gestion du stress (managers) ACCESSIO pour 2100.00 euros

32 présentoirs muraux et 31 porte-blocs pour 547.12 euros

Chariot à plateaux bois pour PDCSP (Action PAP n° 17) pour 181.00 euros

Maintenance de 2 défibrillateurs Power heat G3 pour 336.00 euros

Pièces détachées pour remise en état d'un siège ergonomique du SPFE pour 559.00 euros

Repérage amiante avant travaux Amboise pour 252.00 euros

Devis brassards pour 254.40 euros

Clavier Cherry pour 249.00 euros

Protections auditives pour 362.74 euros

L'AP rappelle que la commande de 15 fauteuils de bureau a été validé lors du GT.

Vu les fiches du registre dématérialisé évoquées supra, le SA demandera un devis pour 30 fauteuils.

Il informe les OS qu'en CHSCT volant, il soumettra un devis pour deux fauteuils pour aménagement de poste.

Des pistes de dépenses du solde des crédits sont envisagées :

- nuisances sonores au SPF, à ce jour ce n'est plus d'actualité selon la chef de poste (SOLIDAIRES)
- visite acousticien à THA
- stores à lamelles pour Sorigny
- chariot à trois roues avec assistance électrique pour Béranger
- changement des ampoules LED pas réalisé dans tous les services

ODJ n°8 Questions diverses

Convention de télétravail :

L'AP présente le déroulé de la mise en place de la première demande de télétravail du département.

C'est une demande dérogatoire, car le 37 n'est pas expérimentateur, à caractère médico-social.

Vu la situation, contrairement aux textes, l'agent conserve son poste de travail fixe dans le service. Ses horaires de télétravail sont fixes

La CGT regrette une convention pas assez détaillée et demande des précisions concernant le sujet accident du travail et/ou de trajet .

Sous couvert d'une surveillance pendant les horaires de télétravail, La Direction confirme que l'agent n'aura pas la charge de la preuve.

L'ISST informe que ses prérogatives n'incluent pas la visite à domicile du poste de travail du télétravailleur.

Suivi de la fiche de signalement :

La Direction précise qu'un courrier à l'agresseur n'a pas été envisagé mais qu'il pourrait permettre à l'agent agressé d'obtenir des excuses.

SIP-TSE :

La Direction précise que le local réquisitionné lors des précédents travaux et dorénavant libéré, est bien fermé à clef. Cela pour éviter une utilisation « sauvage » de ce local.

Les équipiers d'évacuation n'auront plus à se poser la question.

Une communication sera faite à l'ensemble des agents de l'étage.

BIL précise qu'à Champ-Girault, tous les bureaux individuels sont occupés et que les seuls espaces vacants sont les salles de réunion du 2^e et 9^e étage.

Consommation de gobelets plastiques :

Le chiffre de 800 gobelets par semaine a été évoqué sur le site de Champ-Girault

L'ISST rappelle que le plastique se recycle mieux que le carton et qu'il n'y a guère d'alternative, sinon supprimer la fontaine à eau.

L'ordre du jour étant épuisé, La Direction lève la séance.